

L'INVITÉE

MARIE-PIERRE WALLISER  
CONSULTANTE  
BIENNE

## La loi n'a de sens que si elle est appliquée

En 2001, 85% des votants et des votantes ont approuvé le frein à l'endettement. Il s'agit d'une véritable success story dont le principe est simple: les tâches de la Confédération n'osent pas dépasser les moyens financiers. Mais on se concentre tellement sur le budget qu'on en oublie le reste.

En janvier 2013, la simple énumération de l'entrée en vigueur d'actes législatifs fédéraux (lois, arrêtés et ordonnances) représente 78 pages du Recueil officiel du droit fédéral, sans compter les actes législatifs cantonaux et les réglementations communales. Se pose dès lors la question des moyens mis à disposition pour faire respecter cette masse de paragraphes qui n'a de sens que si elle est appliquée. Il en va in fine de l'état de droit.

Dans la législation sur la circulation routière, de lois en ordonnances et en délégations de pouvoirs, on en arrive aux cyclistes de la rue de Nidau. La situation est théoriquement claire depuis 1999: zone piétonne soumise à une interdiction générale de circuler, comme toute zone piétonne en Hollande, le pays du vélo. Mais une bonne moitié des cyclistes s'en moque, parce que la police n'a ni les moyens ni le statut de la faire respecter. Par moyens, j'en-

tends les effectifs insuffisants, par statut, j'entends la réduction de la communication entre police et population due à la suppression de la police de proximité. Travail administratif en sus et travail de terrain en moins dû au juridisme ambiant, il n'y a pas de miracle!

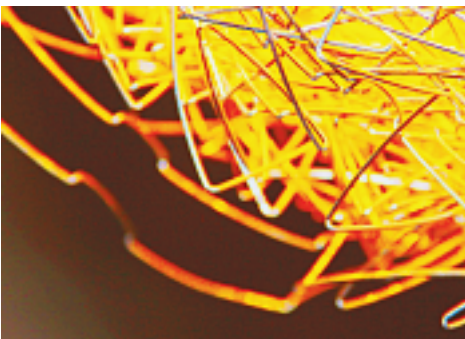
Les cyclistes désobéissants, eux, ont la conscience tranquille et assurent calmement qu'ils ne représentent aucun danger. Leur estimation subjective s'érige en juge de la réglementation de l'espace public. Je me souviens de mes premiers pas hésitants après une opération où j'avais un réflexe de peur à tout ce qui s'approchait un peu trop de moi, personne, chien ou vélo. Etais-je bête, puisqu'il ne m'est rien arrivé! Dites-le vous aussi, vous qui êtes moins valides que les cyclistes, ou restez à la maison!

Lorsqu'on n'arrive pas à faire respecter des dispositions, on ferme les yeux ou on s'adapte, quitte à remarquer trop tard qu'on a mal jugé la situation, comme en témoignent les problèmes de hooliganisme. Puis on cherche des compromis qui compliquent encore les dispositions. En l'occurrence pour la rue de Nidau, autorisation de circuler à vélo de 19h à 10h, le jeudi de 21h30 à 10h et le dimanche toute la journée, tout en maintenant la priorité des piétons sur les cyclistes. Si des dispositions simples sont mal appliquées, on imagine les dispositions plus compliquées!

D'où la nécessité d'exiger impérativement d'établir, pour toute nouvelle disposition, avant sa promulgation et quel que soit son niveau législatif, les moyens personnels, financiers et administratifs nécessaires à leur respect. La jungle réglementaire serait peut-être moins suffocante et un peu plus sérieuse, les interventions parlementaires mieux réfléchies. ●

**Lorsqu'on n'arrive pas à faire respecter des dispositions, on ferme les yeux ou on s'adapte, quitte à remarquer trop tard qu'on a mal jugé la situation.**

CONCOURS PHOTOS: LES GAGNANTS DE CHAQUE JOUR **Thème du mois : jaune**

ifolor.  
LA VIE EN PHOTOS

LUNDI: Nicole Bernold, Obereggen



MARDI: Roland Bassin, Tramelan



MERCREDI: Flavia Fischer, Bienne



JEUDI: A. Perren, Berne



VENDREDI: Yanik Gasser, Büren an der Aare



SAMEDI: Alfred Blaser, Lyss

**Le FC Bâle se qualifiera-t-il pour la finale de l'Europa League?**

Votez par SMS envoyez **JDJOUI** ou **JDNON** au numéro 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur Internet [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)  
Réagissez par SMS envoyez **JDJ** et votre message et signature au 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur notre site Internet ou par mail [forum@journaldujura.ch](mailto:forum@journaldujura.ch)

LA QUESTION DE LA SEMAINE

**VOTE DU 24 NOVEMBRE**

### Un ami qui vous veut du bien?

Pour celui ou celle qui ne s'intéresse que peu, voire pas du tout, à la politique, la Question jurassienne, en particulier le vote du 24 novembre prochain, c'est quoi? Une histoire de voisinage un peu particulière!

Un voisin un peu (trop) insistant qui vous accoste à chaque occasion pour vous proposer de partager ses activités. Il a décréité, il y a plusieurs années déjà, que vous aviez tellement de choses en commun qu'il serait naturel de passer les prochaines vacances ensemble et qu'il faudrait vraiment collaborer pour réaliser ce coin de jardin dont il rêve tant. Vous lui avez bien dit une fois ou l'autre que vous n'étiez pas intéressé, mais en général, vous esquiviez en argumentant que vous n'avez pas le temps, que vous en reparleriez à l'occasion. Vous vous dites que l'importun va bien finir par comprendre et qu'il laissera tomber l'affaire.

Malheureusement, il n'en est rien et, frustré de vous voir refuser ses avances, l'interlocuteur augmente d'un cran son insistance. Pour étayer ses demandes, il n'hésite plus à dénigrer votre cercle d'amis, argumentant qu'on ne peut raisonnablement pas entretenir des liens sincères avec des gens ne parlant pas la même langue ou ne vivant pas dans la région proche.

Sentant votre réaction un brin énervée face à ce regain d'insistance et comprenant que sa stratégie ne portera pas les fruits escomptés, il vous invite à une discussion pour mettre les choses à plat. Persuadé que votre sentiment a finalement été compris, vous acceptez l'invitation, pensant clore définitivement l'affaire.

Quelle serait votre réaction si en arrivant chez ce voisin, vous découvriez que le but de la manœuvre n'était pas de tirer un trait sur ses projets fantasques, mais de vous présenter, d'une part, le devis du paysagiste prêt pour réaliser le jardin souhaité et, d'autre part, le dossier de l'agence de voyage avec les billets d'avion pré-réservés? Il ne vous reste qu'à signer. Votre disponibilité? Pas de problème, il a déjà pris contact avec votre employeur pour réserver vos dates de vacances. Vos moyens? Il s'est renseigné, vous avez de quoi payer. Perdu entre l'envie de rire aux éclats ou de tomber en larmes, vous restez bouche bée en espérant vous réveiller et découvrir que ce scénario n'est issu que de vos élucubrations nocturnes. Malheureusement, vous ne rêvez pas, cette situation existe bel et bien depuis des décennies. Le Jura, un ami qui vous veut du bien?

Sébastien Blanchard (Mallery)

**COURRIER DES LECTEURS**

### QUESTION JURASSIENNE L'intérêt de s'unir dans un canton plus progressiste

Chers amis de Force démocratique, merci pour cette réponse sur votre attachement à la démocratie (Le JdJ du 12 avril 2013). Pour l'AIJ, en plus d'avoir proposé deux pistes où vous préférez un statu quo + dont je peine à voir le conte-

nu, elle a surtout permis bien des collaborations utiles à nos deux régions. Vous dites: «La Déclaration d'intention du 20 février 2012 a été mal ressentie dans le Jura bernois», mais ce sont bien deux gouvernements élus démocratiquement qui, sous l'égide de la Confédération, ont rédigé cette dernière.

La Gauche s'est engagée pour le oui, voyant l'intérêt pour nos régions de s'unir dans un canton plus progressiste, garantissant sans artifice une place de choix au Jura bernois dans sa représentation sous la Coupole fédérale, et dans bien d'autres domaines. Nous avons aussi vérifié que soit respectées la Constitution dans les formes et aussi la ligne du groupe dans lequel nous nous engageons, ouvert et respectueux. La Gauche ne s'occupera pas de vote communaliste,

laissant les communes libres de décider de leur sort le cas échéant. Enfin, la démocratie laisse en tout temps les citoyens demander des changements. Alors pourquoi ces plaintes de votre part? La démocratie ne peut nous plaire uniquement quand elle nous arrange.

Si c'est non en novembre, peut-être que nos enfants diront oui dans 40 ans. Vous savez, les promesses gouvernementales m'amuse, car ces dernières ne tuent jamais la possibilité offerte aux citoyens de proposer des projets dans une démocratie. J'ose espérer, chers amis de Force démocratique, que vous préférez ça à la dictature. Vous semblez attachés à en finir avec la Question jurassienne, mais c'est faire preuve d'aveuglement que d'affirmer qu'un non le 24 novembre l'enterrerait définitive-

ment. Eh oui, c'est aussi ça, la force de la démocratie!

Frédéric Charpié,  
secrétaire national La Gauche  
(Les Reussilles)

### RAPPEL

**SIGNATURES** Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur au besoin. La rédaction ne publie pas de courrier anonyme.

**LONGUEUR** En principe, les textes seront limités à 1500 signes maximum.

**RÉSERVES** Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.